

LE PROJET DE TERMINAL À CONTENEURS À CONTRECŒUR DU PORT DE MONTRÉAL FRANCHIT UN JALON IMPORTANT POUR SON AVANCEMENT AVEC LE DÉPÔT DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Montréal, le 1er février 2018 - Lors d'un briefing technique à l'intention des médias, l'Administration portuaire de Montréal (APM) a présenté son projet de terminal à conteneurs à Contrecœur, un projet d'envergure qui vise à soutenir la croissance du marché des conteneurs, un secteur générateur de développement économique, pour Montréal, le Québec et l'est du Canada.

Dans le cadre de cette présentation, l'APM a fait connaître les principales conclusions de l'étude d'impact environnemental du projet, qui vient d'être rendue publique par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE), et qui fera l'objet d'une consultation publique, organisée par cette dernière, dont des sessions d'information du 27 février au 1^{er} mars prochains.

Un projet majeur pour soutenir la croissance du marché des conteneurs au Québec et dans l'est du Canada

Voilà plus de 50 ans que l'APM manutentionne des conteneurs et ce segment d'affaires connaît une croissance constante. Le terminal à conteneurs Viau, mis en service en 2016, est une preuve tangible de cette croissance soutenue. À terme, ce nouveau terminal portera la capacité totale du Port pour la manutention des conteneurs à 2,1 millions de conteneurs EVP (équivalents vingt pieds) sur l'île de Montréal.

« Cet espace portuaire supplémentaire que deviendra le terminal à conteneurs à Contrecœur permettra de soutenir la croissance de ce segment d'affaires, mais aussi de profiter des occasions économiques et commerciales découlant des marchés émergents, de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de la Stratégie maritime du Québec », a déclaré M. Daniel Dagenais, vice-président aux Opérations et responsable du projet à l'APM.

Étant le seul port à conteneurs au Québec et le premier port en importance dans l'est du Canada, le Port de Montréal planifie donc son développement futur afin de soutenir la croissance et permettre au Québec et à l'est du Canada de rester compétitifs face aux grands ports américains qui investissent des sommes colossales dans leurs infrastructures.

L'APM a entrepris depuis plusieurs années la planification d'un terminal à conteneurs sur ses terrains de Contrecœur sur la Rive-Sud de Montréal, une réserve foncière qu'elle a acquise entre 1988 et 1992. Il s'agit d'un emplacement stratégique pour la manutention des conteneurs en raison de sa géométrie favorable, de la proximité des réseaux ferroviaires et routiers et des marchés desservis. En plus d'offrir une flexibilité pour répondre aux besoins à très long terme, le site visé est situé dans un secteur non urbain, doté d'espaces pour le développement industriel et logistique.

Le projet soumis à l'ACÉE permettra de manutentionner, à terme, 1,15 million de conteneurs EVP par année.

Le projet comprend plusieurs composantes dont les principales sont :

- Deux postes à quai et une aire de manutention de conteneurs;
- Une cour ferroviaire intermodale, connectée au réseau principal;
- Un portail d'accueil pour les camions, relié au réseau routier;

- Des installations de soutien telles que des bâtiments pour les employés.

Un processus consultatif inclusif déployé sur plusieurs années

Depuis 2014, des centaines de personnes ont été informées et consultées par l'APM au sujet du projet : la population locale, les communautés autochtones, les groupes d'intérêt, les autorités locales et régionales, les instances gouvernementales, les élus locaux ainsi que les partenaires portuaires et logistiques.

« Pour l'APM, un processus d'information et de consultation ouvert et transparent est une condition essentielle au succès du projet et à son intégration dans le milieu, au même titre qu'une démarche rigoureuse au plan de l'analyse des impacts environnementaux et de la planification technique », a précisé Mme Sophie Roux, vice-présidente aux Affaires publiques à l'APM.

Cette démarche de consultation, réalisée en amont du processus formel de l'ACÉE, a notamment inclus les éléments suivants :

- Processus de préconsultation de l'APM en 2014 :
 - Rencontres individuelles avec les parties prenantes de différents horizons;
 - Rencontres individuelles avec les riverains immédiats du site du projet;
 - Séance d'information publique pour les citoyens de Verchères et Contrecoeur.
- Processus de consultation de l'APM lié à l'étude d'impact (2016-2017) :
 - Rencontres individuelles avec certaines communautés autochtones et des parties prenantes clés du milieu municipal;
 - Ateliers thématiques avec les parties prenantes de différents horizons en mars 2017;
 - Portes ouvertes pour les citoyens de Contrecoeur et Verchères en mai 2017.

Toutes ces rencontres ont permis à l'APM de recueillir les attentes et préoccupations des différentes parties prenantes rencontrées, lesquelles ont contribué à alimenter l'étude d'impact environnemental.

À la suite du dépôt récent de celle-ci, c'est dans ce même esprit de transparence et d'ouverture que l'APM participera au processus de consultation de l'ACÉE qui se poursuivra et s'intensifiera au cours des prochaines semaines. En effet, des activités de consultations organisées par l'ACÉE auront lieu à Contrecoeur du 27 février au 1^{er} mars prochains. Pour en savoir plus :

<http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/document-fra.cfm?document=121412>

Une étude d'impact rigoureuse disponible pour consultation

En mars 2016, l'ACÉE avait émis les lignes directrices contenant les grandes orientations devant être abordées par l'APM dans son étude d'impact environnemental. Cette vaste étude fut réalisée en 2016 et 2017 par l'équipe de l'APM, en collaboration avec une équipe d'experts de SNC-Lavalin.

Dans le cadre de l'étude d'impact rendue publique le 18 janvier dernier, l'APM s'est penchée sur de nombreux enjeux regroupés sous les cinq thèmes suivants :

- Circulation routière et ferroviaire
- Environnement - Milieux aquatique et terrestre
- Transport maritime
- Retombées économiques
- Milieu humain - Impacts pour les communautés voisines

Le résumé de l'étude d'impact est disponible sur le site de l'ACÉE à l'adresse suivante :

<http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/document-fra.cfm?document=121414>